

*Questions orales***QUESTIONS ORALES**

[Traduction]

L'ÉNERGIELE PIPE-LINE DU NORD—LE RAPPORT BERGER—DEMANDE
D'ÉTUDE EN COMITÉ OU DE DÉBAT À LA CHAMBRE

M. Joe Clark (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. La semaine dernière, j'ai demandé au premier ministre s'il était prêt à renvoyer le rapport du juge Berger au comité permanent compétent de la Chambre. Je n'ai pas reçu de réponse à cette question. Aujourd'hui, le gouvernement dépose le rapport et nous ne savons toujours pas si le gouvernement du Canada veut bien permettre au Parlement d'étudier ce rapport ou s'il veut prendre cette décision et les autres en secret par décrets de l'exécutif. Le premier ministre suppléant peut-il prendre maintenant l'engagement non équivoque que, une fois déposé cet après-midi, le rapport de la commission Berger sera immédiatement renvoyé au comité permanent compétent du Parlement?

L'hon. Allan J. MacEachen (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas en mesure pour l'instant de donner une telle assurance. J'ai déjà dit que j'avais des doutes sur l'utilité de mener une autre enquête compte tenu de celle du juge Berger. Toutefois, je puis dire au chef de l'opposition que le Parlement aura la possibilité de s'occuper du rapport, au moins de le débattre. J'ai entamé des discussions avec mes homologues des autres partis afin de trouver un moyen de tenir un débat, peut-être en vertu d'une motion d'ordre général, sur le rapport Berger et d'autres situations qui pourraient influencer une décision concernant le pipe-line. A mon avis, il serait plus utile de permettre au Parlement de débattre la question ou de lui donner l'occasion de donner son avis sur le rapport en ce moment plutôt que d'instituer une autre enquête. Il vaudrait mieux avoir un débat sur le sujet aussitôt que possible et décider ensuite de ce qu'on fera.

M. Clark: Monsieur l'Orateur, le premier ministre suppléant et ses collègues ont eu trois semaines pour décider de ce qu'ils allaient faire au sujet de cette question, au moins trois semaines.

Des voix: Oh, oh!

M. Clark: Le premier ministre suppléant nous dit maintenant qu'il ne juge pas utile, pour reprendre ses propres paroles, que le Parlement du Canada participe à l'examen des recommandations de la Commission Berger. Il propose, par contre, la tenue d'un débat d'une durée inconnue dans un avenir incertain. Puis-je lui demander s'il compte retarder ce débat à la Chambre des communes jusqu'à ce que l'Office national de l'énergie ait soumis ses recommandations au sujet de la construction d'un pipe-line dans le Nord?

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, il serait très important, à mon avis, que des porte-parole parlementaires des divers partis commentent le plus tôt possible les conclusions très importantes qui seront contenues dans le rapport Berger.

[M. l'Orateur.]

Je n'ai pas l'intention de retarder ce débat jusqu'à ce que l'Office national de l'énergie fasse son rapport. Il serait peut-être utile cependant de tenir un autre débat dès réception d'autres rapports, mais j'ai l'intention de prévoir un débat à la Chambre des communes pour donner aux partis et aux députés l'occasion de commenter les conclusions faites par le juge Berger.

M. Clark: Monsieur l'Orateur, le Parlement du Canada n'est pas intéressé à jouer le rôle de simple commentateur. Il veut saisir l'occasion, qui constitue un principe même du système parlementaire, de permettre aux membres de cette assemblée représentant l'ensemble du pays de discuter en détail le rapport très important qui sera déposé cet après-midi par le juge Berger. Il n'est pas suffisant de consacrer une journée à ce débat à la place d'une étude du comité.

J'aimerais poser au premier ministre suppléant deux autres questions. D'abord, peut-il promettre qu'un comité parlementaire étudiera le rapport Berger de la même façon que tout autre rapport important? Puis, peut-il nous garantir que le Parlement du Canada aura l'occasion, soit en comité, soit de préférence dans un long débat à la Chambre, de discuter de cette question dès que l'Office national de l'énergie aura fait ses recommandations?

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, voici brièvement la réponse. A la première partie de la question, c'est non. Je ne suis pas disposé à faire une promesse formelle. Quant à la réponse à la deuxième partie de la question, c'est un oui mitigé.

M. Clark: Monsieur l'Orateur, le gouvernement passe d'un refus total de parler à une affirmation mitigée; le Parlement canadien n'est donc pas plus avancé. Le premier ministre suppléant dirait-il à la Chambre des communes la durée qu'aurait d'après lui un débat sur le rapport de la commission Berger?

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, je le répète, j'espère pouvoir m'entendre avec mon homologue de l'autre côté de la Chambre. Il se peut très bien que les députés veuillent tous participer au débat sur cette question importante. Je suis tout disposé à m'engager à organiser un débat, au nom du gouvernement. Je n'ai pas encore décidé de sa durée. J'invite les autres partis à y consacrer une partie du temps dont ils disposent les jours qui leur sont réservés afin d'avoir un débat valable et suffisamment long pour permettre à tous les députés d'exprimer leur opinion.

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le ministre aurait, semble-t-il, rédigé un mémoire sur certaines questions énergétiques qu'il aurait fait parvenir à la Presse canadienne. Dans ce mémoire, le ministre déclarait avoir dit ce qui suit, en mars 1977, au responsable de l'énergie des États-Unis, M. James Schlesinger,

Nous serions prêts, dans certaines circonstances, à maintenir nos exportations à un rythme de 250,000 barils par jour . . .